

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/05/2015

Réception par le Prefet : 27/05/2015

Publication : 29/05/2015



Département Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2015-5-9-1

Séance du vendredi 22 mai 2015

FONDS D'AIDE A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DREXLER, FUCHS, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEES :

MMES DIETRICH, GROFF.

La Commission Permanente du Conseil Départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Départemental n°CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil Départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2015-2-9-1 du 19 février 2015 relative aux Moyens d'intervention en faveur du sport – Budget Primitif 2015,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde aux organisateurs de manifestations sportives figurant en annexe 1, les subventions telles que proposées ;
- Précise qu'elles seront versées à l'issue de la manifestation au vu d'un bilan sportif et financier ainsi que de la revue de presse soulignant la participation financière du Département ;

- Décide que la dépense correspondante, d'un montant total de 48 350 €, sera prélevée sur le Budget Départemental, programme E 732, chapitre 65, fonction 32, nature 6574, code/programme 25571, service 102.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté
voix contre
abstentions